



Traité Chvouot

Michna 4 - Chapitre 2

אִי זוּ הִיא מִצְוֹת עֲשֵׂה שְׁבִנְהָה,
שְׁפִיבָּן עַלְּפָה?
בַּיה מִשְׁפָּשׁ עִם הַטְּהָוָרָה,
אָמָרָה לוּ "בְּטִמְאָתִי",
אִם פִּרְשׁ מִיד,
פִּיבָּ, שִׁיצְיָאָתָן הַבִּיה לוּ כְּבִיאָתָן.

Quel est le « commandement d'action », relatif à une femme impure suite à ses menstrues, qui enjoint [à son mari d'offrir un « Sacrifice Expiatoire »] s'il l'a transgressé ? [Celui relatif à un homme à qui, tandis] qu'il avait une relation conjugale avec [sa femme (encore)] « pure », celle-ci dit : « Je viens de devenir impure », se sépara d'elle brusquement, cet homme est alors passible [d'offrir un « Sacrifice Expiatoire »], car sa « sortie » lui a procuré un plaisir analogue à celui de son « entrée ».

Rabbi 'Haïm Kanievsky



Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions